



Paris, le mardi 23 juin 2015

Aujourd'hui, plus que jamais, renforcer la coopération internationale pour l'accès à l'eau et à l'assainissement pour tous

Le Partenariat Français pour l'Eau et le programme Solidarité Eau seront présents au 6^{ème} Forum de l'action internationale des collectivités les 29 et 30 juin 2015.

Depuis le 9 février 2005, la loi dite Oudin-Santini autorise les collectivités territoriales, les syndicats des eaux ou d'assainissement et les Agences de l'eau à consacrer jusqu'à 1 % des recettes des services d'eau et d'assainissement à des actions de solidarité internationale dédiées à ce secteur. Alors que la loi Oudin-Santini fête ses 10 ans, les collectivités locales françaises ont plus que jamais un rôle essentiel à jouer dans ce dispositif.

Les 29 et 30 juin 2015 au Palais des Congrès, le pS-Eau et le PFE informeront et échangeront avec les collectivités via :

- Un stand partagé avec les Agences de l'Eau, présentant les exemples de coopération, le contexte législatif, la conduite des projets et l'accompagnement possible pour les collectivités qui souhaitent s'engager dans la coopération internationale pour l'eau et l'assainissement ;
- Un plateau média le lundi 29 juin de 17h30 à 18h30, sur l'espace exposition média :

Les solutions « eau » de la coopération décentralisée entre le Maroc et la France dans le contexte du dérèglement climatique

Ce plateau, introduit par le pS-Eau, sera l'occasion de revenir sur les 10 ans de la Loi Oudin-Santini, dont la journée anniversaire a été organisée le 17 juin dernier par le pS-Eau, le Partenariat Français pour l'Eau, le SEDIF, la Coalition Eau, la Mairie de Paris et l'AFD. Celle-ci a donné lieu à la création d'une Charte des élus de l'eau pour entériner l'engagement des élus solidaires.

Un cas d'étude de coopération décentralisée « eau » entre les villes de Tata au Maroc et d'Agde en France sera examiné sous le prisme du dérèglement climatique, alors que le Maroc fera suite à la France pour accueillir en 2016 la prochaine Convention climat (COP22).

Ce cas d'étude recevra le témoignage de M. Moulay El Mehdi Lahbib, Président de la commune urbaine de Tata, de M. Gilles D'Etto, Maire d'Agde, Président de la Communauté d'Agglomération Hérault-Méditerranée ainsi que des interventions de la part de M. Rémi Touron, chargé de mission programme & coopération internationale de l'Agence de l'Eau Rhône Méditerranée Corse et de M. Jacques Sibony, volet "Eau" de l'association Migrations & Développement. M. Jacques Oudin, sénateur honoraire, "Père" de la loi Oudin-Santini et président du groupe de travail « Mécanismes de solidarité » du Partenariat Français pour l'Eau, assurera la clôture du plateau.

Loi Oudin-Santini – 10 ans de partenariats solidaires et structurants

Les chiffres clés

Sur la période 2006-2014, les collectivités et agences de bassin ont mobilisé au total près de 200M€ de dons pour l'accès à l'eau potable et à l'assainissement dans les pays en développement, dont 80% (soit 151M€) via la loi Oudin-Santini.

Les projets financés sur les 9 dernières années par les collectivités et agences de l'eau françaises ont contribué à donner ou améliorer l'accès à l'eau potable à environ 4,6M de personnes et l'accès à l'assainissement domestique à environ 400 000 personnes.

On atteint désormais un taux d'application de la loi Oudin-Santini de plus de 30%, avec un pic à 36% en 2013, sur les 65M€ de potentiel mobilisables annuellement.

Source : L'action extérieure des collectivités et agences de bassin pour l'accès à l'eau potable et à l'assainissement, Chiffres clés, Juin 2015, pS-Eau

Les élus de l'eau

A l'occasion de l'évènement organisé le 17 Juin 2015 pour l'anniversaire de la loi Oudin-Santini, la campagne de mobilisation des « élus de l'eau » a été lancée. 24 élus solidaires pour l'accès à l'eau potable et à l'assainissement pour tous ont déjà signé la « Charte des élus de l'eau » pour s'engager à sensibiliser et mobiliser d'autres élus autour de ce défi mondial.

Plus d'infos : www.pseau.org/fr/elus-de-leau

Pour plus d'informations

[Télécharger le Dossier de presse de la journée anniversaire des 10 ans de la loi Oudin](#)

Contacts presse

Partenariat Français pour l'Eau :

Clara Minjoulat-Rey (01 41 20 19 78, clara.minjoulat-rey@partenariat-francais-eau.fr)

Programme Solidarité Eau :

Céline Noblot (01 53 34 91 29, noblot@pseau.org)